



Rencontre SYTRAL Mobilités – Conseil de quartier Pont des Planches

Vaulx-en-Velin

Jeudi 5 mai 2022 – 17h30-18h30

Synthèse des échanges

Contexte

Le conseil de quartier Pont des Planches a participé à la concertation préalable du projet T9. La concertation continue du projet ayant démarrée au mois de janvier 2022, ils ont envoyé une contribution écrite à SYTRAL Mobilités, tout en interrogeant certains aspects du projet. En réponse, SYTRAL Mobilités a proposé de participer à une réunion du conseil afin de pouvoir accorder un temps d'échanges plus conséquent à ses membres.

L'ordre du jour de cette rencontre est le suivant :

- **Retours sur la concertation préalable du projet**
- **Présentation des insertions du T9 sur le Pont de la Soie, l'avenue Paul Marcellin et l'avenue Georges Dimitrov**
- **Présentation des modalités de participation à la concertation continue du projet**

Participants

- **Gérard Maupertuit, co-président du conseil de quartier**
- **Pierre Dussurgey, co-président du conseil de quartier (excusé)**
- **15 membres du conseil de quartier Pont des Planches étaient présents**
- **Philippe MOINE, Adjoint au Maire de Vaulx-en-Velin en charge des travaux, du cadre de vie et de la proximité**
- **Florent RUZ, Directeur de la Transition écologique et du cadre de vie à la ville de Vaulx-en-Velin**
- **L'équipe technique de SYTRAL Mobilités :**
 - **Sandie SINAPAYEL, cheffe de projet T9**
 - **Marion Allard, chargée de relations riverains**
- **Valérie Dejour, garante de la concertation continue de T9, Commission Nationale du Débat Public**



Synthèse des échanges

Après avoir partagé le programme de notre intervention avec les participants, Valérie Dejour a rappelé les étapes ayant suivi la fin de la concertation préalable de T9, et son rôle dans la concertation continue du projet. Son objectif principal est d'accompagner les riverains et de constater la façon dont le projet évolue en fonction de leurs remontées. Elle a rappelé sa neutralité et son indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage (SYTRAL Mobilités), et s'est tenue à la disposition des participants pour tout échange bilatéral.

Avant de commencer à présenter les insertions du T9 dans le secteur du Pont des Planches, Sandie Sinapayel a demandé combien de membres du conseil de quartier avaient participé à la concertation préalable. 5 sur les 15 présentes à la réunion y ont participé.

Sandie Sinapayel revient ensuite sur les trois stations dont l'emplacement avait été laissé ouvert à l'expression du public :

- La station Thibaude-Verchères au droit de la place Carmellino
- La station Vaulx-HDV-Campus au droit du centre culturel Charlie Chaplin
- La station Piscine-Pré de l'Herpe à proximité de la piscine Jean Gelet

Elle explique la méthode de travail sur les insertions, depuis la proposition technique du maître d'œuvre jusqu'à son adoption, en passant par les ateliers de travail avec les élus et les temps de concertation.

Les insertions sont ensuite présentées, en commençant par le pont de La Soie. Sandie Sinapayel explique que les impacts fonciers sur l'avenue Paul Marcellin concernent uniquement les entreprises, tel que suggéré par le conseil de quartier Pont des Planches pendant la concertation préalable.

Un membre du conseil pose la question des circulations pour les riverains de cette avenue, notamment pour ceux qui viennent du Sud et souhaiteraient accéder à leur logement situé de l'autre côté de la plateforme du tramway. Sandie Sinapayel explique qu'ils pourront soit faire demi-tour au niveau de l'avenue Eugène Hénaff, soit au niveau de l'avenue Georges Dimitrov. Des feux tricolores seront installés à ces intersections afin d'en sécuriser les traversées.

Un autre membre demande pourquoi on ne rajoute pas une ligne de tourne-à-gauche : pour éviter les engorgements et aider à la fluidité des circulations.

Un participant s'inquiète de la fluidité de la circulation avec l'installation de ces feux tricolores, et interroge leur coordination. Il explique également que pendant la concertation préalable le conseil de quartier s'était inquiété des pertes de places de stationnement au droit du stade Jomard. Sandie Sinapayel note l'alerte sur la coordination des feux et la fluidité des circulations.

Un membre du conseil demande comment seront gérés les accès sur l'avenue Grandclément : SYTRAL Mobilités répond que des feux tricolores seront également installés à cet endroit.

Une question porte ensuite sur la dangerosité de la localisation de la station Jomard au milieu des circulations. Sandie Sinapayel explique que cette situation est habituelle sur le réseau lyonnais, et qu'il y aura des passages piétons sécurisés de part et d'autre de la station.



Les restitutions de place de stationnement sur l'avenue Georges Dimitrov font ensuite l'objet d'une remarque, avant que le sujet du réseau de bus en lien avec la desserte du territoire ne soit abordé. Plusieurs membres du conseil de quartier partagent le constat d'un enclavement du secteur, et affirment leur souhait de traiter le sujet avec SYTRAL Mobilités. Nous en prenons bonne note et nous reviendrons vers les membres à l'automne, dans le cadre d'un évènement dédié à la réorganisation du réseau de surface.

Une question porte ensuite sur le BUE et le tourne-à-droite proposé par le conseil de quartier en sortie du pont de la Soie. Après avoir expliqué que cette décision était du ressort de la Métropole, Sandie Sinapayel a expliqué qu'à l'occasion des échanges techniques sur ce sujet, la Métropole avait plutôt souhaité un tourne-à-gauche. La Ville de Vaulx-en-Velin confirme l'intérêt souligné par le conseil de quartier, et s'engage à alerter une nouvelle fois la Métropole. Le sujet sera également relayé par SYTRAL Mobilités.

Un membre du conseil interroge ensuite le devenir des circulations sur le BUE : il souhaiterait savoir si le BUE va rester en 2*1 voie ou si la circulation sera rendue sur l'entièreté du boulevard. Sandie Sinapayel explique qu'avec l'arrivée de T9, le BUE restera à 2*1 voie.

Un autre membre s'étonne de constater que les voies cyclables sont aussi larges que les voies dédiées aux voitures. SYTRAL Mobilités explique que le maillage cyclable fait partie des composantes du projet T9, d'autant que la loi impose la création de pistes cyclables en accompagnement de toute infrastructure de transport. Suite à cet échange, il est proposé de communiquer aux membres du conseil de quartier la carte des Voies lyonnaises de la Métropole de Lyon : elle est disponible en annexe de ce compte-rendu.

Une question porte sur les reports de circulation suite à la mise en sens unique de l'avenue Georges Dimitrov : en supprimant les circulations de transit, cette mesure engendrera des reports principalement sur les avenues Hénaff et Allende.

Une interrogation quant au planning ambitieux de réalisation du T9 est soulevée. Sandie Sinapayel répond que T9 va faire l'objet de plusieurs fronts de travaux afin de respecter le planning.

En fin de réunion, le conseil de quartier revient sur sa volonté de supprimer le trafic de transit par l'avenue Grandclément. La Ville de Vaulx-en-Velin conforte la position du conseil de quartier, et propose une expérimentation de circulation transitoire en fermant le tourne-à-gauche sur Grandclément dès le début des travaux du T9. Sandie Sinapayel rebondit en expliquant que pour les rues dont le trafic est mis en sens unique après la mise en service de projets, il est d'usage d'instaurer ces changements dès la phase travaux. Cette expérimentation est donc une opportunité à partager avec le MOE T9.

Un membre du conseil de quartier questionne l'organisation des circulations sur Marcellin pendant les travaux du T9 : Sandie Sinapayel explique que l'avenue sera mise à sens unique d'un côté puis de l'autre de la rue. Les accès riverains seront maintenus et si une coupure est nécessaire, SYTRAL Mobilités, par l'intermédiaire de la chargée de relations riverains, informera les riverains en amont.

Enfin, un membre du conseil demande si T9 s'insérera au milieu de la rue Zola et si la rue sera rendue aux automobilistes ou pas. Sandie Sinapayel explique que si le T9 sera bien au milieu de la rue Emile Zola. La décision quant à l'éventuelle suppression de la circulation n'est pas encore prise. Nous nous engageons à revenir vers les riverains une fois que ce sera le cas.



SYTRAL Mobilités remercie le conseil de quartier Pont des Planches pour son accueil, ses contributions et les échanges constructifs de cette séance.